



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Armor All® Lingettes Protectrices - Finition Mate

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit Armor All® Lingettes Protectrices - Finition Mate

Numéro du produit 35025, 35015, 35020, 35030

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Produit d'entretien automobile.

Utilisations déconseillées Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Energizer Trading Ltd
Sword House
Totteridge Road
High Wycombe
HP13 6DG
UK
Tel: +44 845 602 1995
euregulatory@energizer.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44 1495 350234
Lundi - Jeudi: 8.30 - 17.00
Vendredi: 8.30 - 15.30

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Non Classé

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 3 - H412

2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger EUH208 Contient du (R)-p-mentha-1,8-diène. Peut produire une réaction allergique.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde P102 Tenir hors de portée des enfants.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Étiquetage des détergents < 5% agents de surface cationiques, < 5% EDTA et sels, < 5% agents de surface non ioniques, < 5% parfums, Contient D-LIMONENE, CITRAL, LINALOOL

2.3. Autres dangers

Armor All® Lingettes Protectrices - Finition Mate

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

3-butoxy-2-propanol			1 - <2.5%
Numéro CAS: 5131-66-8	Numéro CE: 225-878-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475527-28-XXXX	
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319			
Alcools C12-C15 éthoxylés			0.5 - <1%
Numéro CAS: 68131-39-5			
Classification Acute Tox. 4 - H302 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 3 - H412			
Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures			0.25 - <0.5%
Numéro CAS: 68424-85-1	Numéro CE: 270-325-2	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119970550-39-XXXX	
Facteur M (aigu) = 10	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Acute Tox. 4 - H302 Skin Corr. 1B - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			
(R)-p-mentha-1,8-diène			0.025 - <0.25%
Numéro CAS: 5989-27-5	Numéro CE: 227-813-5		
Facteur M (aigu) = 1	Facteur M (chronique) = 1		
Classification Flam. Liq. 3 - H226 Skin Irrit. 2 - H315 Skin Sens. 1 - H317 Asp. Tox. 1 - H304 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

Armor All® Lingettes Protectrices - Finition Mate

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
Inhalation	Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
Contact cutané	Enlever avec précaution les particules déposées sur la peau. Laver abondamment à l'eau. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Une exposition prolongée ou répétée aux vapeurs à fortes concentrations peut provoquer les effets néfastes suivants: Somnolence. Vertiges.
Ingestion	Compte tenu de la nature physique du produit, il est peu probable qu'il soit ingéré. Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.
Contact cutané	Etant donné la nature physique de ce produit, l'exposition par cette voie est peu probable. Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations.
Contact oculaire	Etant donné la nature physique de ce produit, l'exposition par cette voie est peu probable. Peut provoquer une irritation.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes. Garder la personne touchée en observation.
------------------------------------	---

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
Produits de combustion dangereux	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie	Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.
--	---

Armor All® Lingettes Protectrices - Finition Mate

Equipements de protection particuliers pour les pompiers	Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.
---	--

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Éviter le contact avec la peau et les yeux.
----------------------------------	--

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.
------------------------------	---

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections	Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.
--------------------------------------	--

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante.
-----------------------------------	---

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
---	---

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
--------------------------------	--

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
---	--

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

3-butoxy-2-propanol (CAS: 5131-66-8)

Armor All® Lingettes Protectrices - Finition Mate

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 147 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 52 mg/kg/jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 43 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 22 mg/kg/jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 12.5 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 0.525 mg/l
 eau douce, rejet intermittent; 5.25 mg/l
 eau de mer; 0.052 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 10 mg/l
 Sédiments (eau douce); 2.36 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.236 mg/kg
 Sol; 0.16 mg/kg

hexyl D-glucoside (CAS: 54549-24-5)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 420 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 595000 mg/kg/jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 124 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 357000 mg/kg/jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 35.7 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 0.176 mg/l
 eau douce, rejet intermittent; 4.2 mg/l
 eau de mer; 0.018 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.722 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.072 mg/kg
 Sol; 0.654 mg/kg
 Orale; 111.11 mg/kg

2-aminoéthanol (CAS: 141-43-5)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 3.3 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 1 mg/kg/jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 2 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 0.24 mg/kg/jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.75 mg/kg/jour

PNEC

eau douce; 0.085 mg/l
 eau de mer; 0.009 mg/l
 Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
 Sédiments (eau douce); 0.434 mg/kg
 Sédiments (eau de mer); 0.043 mg/kg
 Sol; 0.037 mg/kg

éthylenediaminetétraacetate-de-tétrasyodium (CAS: 64-02-8)

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 1.5 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 3 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.6 mg/m³
 Population en général - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 1.2 mg/m³
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 25 mg/kg/jour

Armor All® Lingettes Protectrices - Finition Mate

PNEC	eau douce; 2.2 mg/l
	eau de mer; 0.22 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 43 mg/l
	Sol; 0.72 mg/kg

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures (CAS: 68424-85-1)

DNEL	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 3.96 mg/m ³
	Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 5.7 mg/kg/jour
	Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 1.64 mg/m ³
	Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 3.4 mg/kg/jour
	Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.4 mg/kg/jour

PNEC	eau douce; 0.001 mg/l
	eau de mer; 0.001 mg/l
	Station d'épuration des eaux usées; 0.4 mg/l
	Sédiments (eau douce); 12.27 mg/kg
	Sédiments (eau de mer); 13.09 mg/kg
	Sol; 7 mg/kg

Citric acid (CAS: 77-92-9)

PNEC	- eau douce; 0.44 mg/l
	- eau de mer; 0.044 mg/l
	- Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l
	- Sédiments (eau douce); 34.6 mg/kg
	- Sédiments (eau de mer); 3.46 mg/kg
	- Sol; 33.1 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Prévoir une ventilation suffisante. Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées. Éviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial.

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé de changer fréquemment.

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

Mesures d'hygiène Ne pas fumer dans la zone de travail. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

Armor All® Lingettes Protectrices - Finition Mate

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Lingettes imprégnées.
Couleur	Blanc.
Odeur	Caractéristique. Agrume.
Seuil olfactif	Indéterminé.
pH	Indéterminé.
Point de fusion	Indéterminé.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	Indéterminé.
Point d'éclair	Indéterminé.
Taux d'évaporation	Indéterminé.
Facteur d'évaporation	Indéterminé.
Inflammabilité (solide, gaz)	Indéterminé.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Indéterminé.
Pression de vapeur	Indéterminé.
Densité de vapeur	Indéterminé.
Densité relative	0.987 – 1.007 : Liquide.
Densité apparente	Indéterminé.
Coefficient de partage	Indéterminé.
Température d'auto-inflammabilité	Indéterminé.
Température de décomposition	Indéterminé.
Viscosité	Indéterminé.
Propriétés explosives	N'est pas considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations Aucune information requise.

Armor All® Lingettes Protectrices - Finition Mate

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO). Gaz ou vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - inhalation

Indications (CL₅₀ inhalation) Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

Sensibilisation respiratoire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Essais de génotoxicité - in vivo Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Armor All® Lingettes Protectrices - Finition Mate

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Informations écologiques sur les composants

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures

toxicité aquatique aiguë

C(E)L₅₀	0.01 < C(E)L ₅₀ ≤ 0.1
Facteur M (aigu)	10
Toxicité aiguë - poisson	CL ₅₀ , 96 heures: 0.456 mg/l, <i>Lepomis macrochirus</i> (crapet arlequin)
Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques	CE ₅₀ , 48 heures: 0.016 mg/l, <i>Daphnia magna</i>
Toxicité aiguë - plantes aquatiques	CE ₅₀ , 72 heures: 0.049 mg/l, <i>Pseudokirchneriella subcapitata</i>
Toxicité aiguë - microorganismes	CE ₅₀ , 3 heures: 7.75 mg/l, Boues activées
Toxicité aiguë - terrestre	CL ₅₀ , 14 jours: 7070 mg/kg, <i>Eisenia Fetida</i> (ver de terre)

toxicité aquatique chronique

Facteur M (chronique)	1
Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie	NOEC, 34 jours: 0.032 mg/l, <i>Pimephales promelas</i> (Tête-de-boule)
Toxicité chronique - invertébrés aquatiques	NOEC, 21 jours: 0.0042 mg/l, <i>Daphnia magna</i>

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans ce produit est (sont) conforme(s) aux critères de biodégradabilité définis dans le règlement (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données étayant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et seront mises à leur disposition à leur demande expresse, ou à la demande des fabricants de détergents.

Informations écologiques sur les composants

Armor All® Lingettes Protectrices - Finition Mate

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures

Phototransformation	Air - TD ₅₀ : 0.25 jours
Biodégradation	Eau - Dégradation 95.5%: 28 jours La substance est facilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

Coefficient de partage Indéterminé.

Informations écologiques sur les composants

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures

Potentiel de bioaccumulation	FBC: 79, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)
------------------------------	--

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Le produit est partiellement soluble dans l'eau et peut se répandre dans le milieu aquatique.

Informations écologiques sur les composants

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures

Mobilité	Soluble dans l'eau.
----------	---------------------

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

Informations écologiques sur les composants

Composés de l'ion ammonium quaternaire, benzylalkyl en C12-16 diméthyles, chlorures

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.
---------------------------------------	---

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Indéterminé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

14.1. Numéro ONU

Non applicable.

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Armor All® Lingettes Protectrices - Finition Mate

Aucun marquage transport nécessaire.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Non applicable.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

Règlement (CE) n° 648/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 sur les détergents, modifié.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abbreviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.
IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.
IATA: Association Internationale du Transport Aérien.
ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.
ETA: Estimation de la toxicité aiguë
DNEL: Dose dérivée sans effet.
CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).
DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .
PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.
vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.
FBC: Facteur de bioconcentration.

Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Aquatic Chronic 3 - H412, EUH208: Méthode par le calcul.

Armor All® Lingettes Protectrices - Finition Mate

Commentaires sur la révision	Rubrique 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise // Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.
Date de révision	19-03-20
Révision	10
Remplace la date	01-10-19
Numéro de FDS	237
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H302 Nocif en cas d'ingestion. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH208 Contient du (R)-p-mentha-1,8-diène. Peut produire une réaction allergique.

Les informations fournies ici sont déclarées exactes en l'état des connaissances de Energizer Trading Ltd et selon ses convictions, mais cependant elles ne constituent pas une garantie ni une déclaration, et elles ne devraient pas être interprétées comme telles, ni impliquer pour Energizer Trading Ltd une responsabilité légale quelle qu'elle soit. Toute information ou conseil donnés par Energizer Trading Ltd, en dehors de cette publication et concernant les produits Energizer Trading Ltd ou autres matières, sont également donnés de bonne foi. Il en va de la responsabilité du client, et de l'utilisateur, de s'assurer que les matières conviennent à l'usage qui en est fait. Pour les matières qui ne sont pas fabriquées ni fournies par Energizer Trading Ltd et qui sont utilisées à la place de, ou conjointement aux matières fournies par Energizer Trading Ltd, il en va de la responsabilité du client de s'assurer que toutes les informations techniques et autres concernant ces matières, sont fournies par le fabricant ou le nisseur. Energizer Trading Ltd décline toute responsabilité pour les données contenues dans ce document et qui peuvent être utilisées dans des conditions qui sont hors de notre contrôle, et dans des situations que nous ne connaissons pas. L'information contenue dans ce document est fournie à la condition que le client et utilisateur du produit détermine lui-même l'applicabilité du produit à l'usage auquel il le destine.